

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de Baie-Comeau

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Baie-Comeau a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

La cohorte des nouveaux inscrits en 2000 a obtenu des résultats inférieurs à ceux des cohortes des deux années précédentes en ce qui concerne la réussite des cours à la première session. Toutefois, depuis 2000, on observe, particulièrement au secteur technique où elle est constante, une augmentation du taux de réussite; pour l'ensemble des nouveaux inscrits et pour les élèves de chaque secteur de 2000 à 2002, on constate une diminution du pourcentage d'élèves échouant tous leurs cours. Le Collège relève que, pour les programmes ciblés par le ministre de l'Éducation¹, il a atteint les objectifs qu'il s'était fixés et que sur les cinq programmes ciblés qu'il offre, les résultats de ses élèves sont supérieurs à ceux des élèves du réseau sauf dans le cas du programme *Technologie de l'électronique*.

La réinscription au troisième trimestre

Après une diminution du taux total de réinscription durant trois années successives, le taux de 2001 est le plus élevé que le Collège ait connu; celui-ci remarque qu'il est supérieur à celui du réseau ainsi qu'à l'objectif fixé. Comme le note le Collège, le taux total de réinscription en 3^e session, chez ses élèves des programmes ciblés, dépasse les objectifs institutionnels et est généralement supérieur à celui des élèves du réseau.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation; on remarque toutefois que le taux global de diplomation deux ans après la durée prévue des études a tendance à augmenter.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège est satisfait des résultats obtenus par ses élèves depuis l'application de son plan d'aide à la réussite notamment en raison de la progression des indicateurs et de l'atteinte des cibles qu'il s'était fixées.

Tout en appréciant les bons résultats obtenus par les élèves du Cégep de Baie-Comeau, la Commission constate que, depuis l'application du plan de réussite, la réussite des cours à

1. Parmi ces programmes ciblés, le Collège offrait les suivants : *Sciences humaines, Soins infirmiers, Technologie de l'électronique, Techniques administratives* ainsi que la *Session d'accueil et intégration*.

la première session n'a pas véritablement augmenté par rapport aux années de référence. Certains indicateurs, comme la réinscription au troisième trimestre et la diplomation deux ans après la durée prévue des études, dont les taux sont plus élevés chez les élèves du Collège que chez ceux du réseau, tendent à démontrer la persévérance aux études des élèves du Collège.

La mise en œuvre

Le Collège a réalisé la plupart des mesures d'aide comprises dans son plan de réussite; il précise que celles qui ont été abandonnées l'ont été pour des motifs tels que le petit nombre d'élèves touchés par ces mesures, le recoupement de certaines actions, la révision d'un programme.

Il entend poursuivre ses efforts pour mieux connaître sa population étudiante afin de déterminer les mesures d'aide qui conviennent à leurs besoins; c'est ainsi que les services éducatifs, les équipes de programme et les divers intervenants continueront de produire un bilan des actions, de relever les obstacles à la réussite et de trouver les mesures qui permettent de lever ces obstacles. La Commission considère essentiel à la bonne conduite du plan de réussite ce suivi effectué par l'ensemble des intervenants. Dans son prochain plan, le Collège veut mettre plus d'accent sur le développement d'une culture de la réussite.

L'efficacité des mesures

La variété des mesures qu'il a mises en place représente, pour le Collège, son moyen le plus efficace afin d'aider ses élèves dans la réussite de leurs études : cela lui permet de les atteindre à différentes étapes de leur cheminement ou, de façon plus circonscrite, dans leur programme d'études et ce, grâce à l'intervention de l'ensemble du personnel du Collège. Il pense également que son projet d'*approche orientante* contribue à la persévérance de ses élèves dans leurs études.

Il dégage des mesures les plus efficaces les caractéristiques communes suivantes : la disponibilité et l'engagement des enseignants, le contact personnalisé que les élèves peuvent établir avec eux ainsi qu'avec le personnel professionnel et le personnel de soutien. La Commission note, parmi les mesures regroupées que le Collège énumère, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que le perfectionnement du personnel.

L'analyse que le Collège a faite des quatre mesures que la Commission demandait d'évaluer l'ont amené à établir certains constats. Les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques sont appréciées des élèves et, selon le Collège, en plus de leur fournir de l'information sur le marché du travail dans un domaine scientifique ou technologique, elles les motivent dans leurs études. De ses centres d'aide, seul celui de français a fait l'objet d'une analyse : l'aide individuelle, offerte sur rendez-vous, plutôt que selon un horaire fixe, est une formule appréciée de même que le support offert par une même personne-ressource; la fréquentation est cependant relativement faible; quant au centre d'aide en anglais, implanté en automne 2002, il fera l'objet d'une évaluation au printemps 2004. La formule de tutorat par les pairs retenue ne permet d'atteindre que peu d'élèves en difficulté. Le Collège ne disposait pas de données suffisantes pour évaluer les contrats entre l'élève et le Collège découlant du règlement sur la réussite, compte tenu de l'application récente de ce règlement.

La Commission engage le Collège à finaliser ses évaluations et à ajuster, au besoin, ses mesures afin qu'elles atteignent le plus grand nombre possible d'élèves auxquels elles sont destinées. La Commission encourage le Collège à se donner, comme il entend le faire, les outils lui permettant de mieux évaluer ses mesures d'aide et leurs conditions d'efficacité; cela devrait lui permettre de donner priorité aux mesures les plus efficaces et d'en améliorer d'autres; compte tenu des difficultés que certains programmes peuvent connaître, elle l'incite à engager les enseignants de ces programmes à développer et à appliquer des mesures d'aide appropriées aux élèves du programme. Comme le Collège, la Commission est également d'avis que, dans son prochain plan d'aide, des actions efficaces devraient être prises pour augmenter la réussite de l'épreuve uniforme de français ainsi que pour favoriser la diplomation des élèves à qui il ne manque que quelques cours pour obtenir leur diplôme.

Conclusion

Les élèves du Cégep de Baie-Comeau obtiennent, quant à la réussite de leurs cours et à la diplomation, des résultats relativement stables; certains indicateurs, comme la réinscription au troisième trimestre et la diplomation deux ans après la durée prévue des études, ont progressé et tendent à démontrer la persévérance aux études des élèves du Collège.

Le Collège a mis en oeuvre la majorité des mesures prévues à son plan. Il ressort des mesures les plus efficaces les caractéristiques communes suivantes : le contact personnalisé de ses élèves avec l'ensemble du personnel, la disponibilité et l'écoute des enseignants. Le Collège veut poursuivre l'évaluation et le suivi de ses mesures d'aide pour s'assurer de leur efficacité et les modifier au besoin.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche